



La Direction des pèlerinages
et la Paroisse La Croix de Belledonne
Vous proposent :

« Alençon, Lisieux, Normandie » du 16 au 21 septembre 2019



Alençon a vu naître la famille Martin : c'est le temps des jours heureux, Louis et Zélie s'y marient et fondent une famille dédiée à la prière. De ce foyer exemplaire naîtra Thérèse et ses quatre sœurs. Elles rentreront toutes au carmel le plus proche, à Lisieux. Louis et Zélie Martin sont canonisés en couple par le pape François dimanche 18 octobre 2015.

Lisieux annonce les jours plus difficiles de la vie familiale. Après le décès de Zélie, Louis quitte Alençon pour se rapprocher de ses filles. C'est dans une pleine union de prière qu'ils vivent ensemble les souffrances de la maladie. Jusqu'au terme de sa vie, Thérèse développera une spiritualité toute simple, entièrement et profondément tournée vers une vie donnée à Dieu.



Thérèse est canonisée par le pape PIE XI le 17 mai 1925



Colleville sur mer, cimetière Américain surplombant Omaha Beach

Il y aurait d'autres lieux
qui ont marqué l'histoire à découvrir en

Normandie

Nous rendrons visite à Guillaume le Conquérant et nous irons nous imprégner de quelques sites qui ont vu les alliés débarquer en 1944. Nous rendrons hommage aux soldats tombés pour libérer l'Europe.

Inscription avant le 10 juin 2019

Direction des Pèlerinages - Maison Diocésaine
12, place de Lavalette - CS 90051 - 38028 Grenoble cedex 1
Tél. 04 38 38 00 36 - pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr
www.diocese-grenoble-vienne.fr/pelerinages_diocese.html
Permanences mardi 08h30-12h15 et jeudi 13h45-16h30

N° immatriculation ATOUT FRANCE : IM038110025 –
N° contrat MSC Pro : 0020820035000287 - N° client Garantie financière : ATRADIUS N°543870

**« Alençon, Lisieux, Normandie »
du 16 au 21 septembre 2019
Programme prévisionnel**

Des Enseignements, Messes et temps de prière sont prévus dans différents lieux évocateurs. Ils seront animés par le père Raphaël Comiotto.

Le programme est donné à titre indicatif. Il est susceptible d'être modifié et l'ordre des visites peut être inversé en fonction des réservations.

J1 LUNDI 16 septembre 2019

Voyage aller de jour

DOMENE départ à 6h30

GRENOBLE départ à 7h00 route par Tours et Le Mans

Pause déjeuner libre (pique-nique) en cours de route

Arrivée vers 18h00 et installation à la Maison Martin, hébergement du sanctuaire

Dîner à la maison Martin

J2 MARDI 17 septembre 2019

Matin : Alençon, ville des époux Martin : conférence, visite guidée de la maison familiale des Martin où sont nés Thérèse et ses frères et sœurs, de Basilique Notre Dame où se sont mariés les époux Martin, le centre-ville où ils vécurent
Déjeuner à la Maison Martin

<https://jubilelouiszèlie160.com/famille-martin/>

Après-midi : trajet vers Lisieux, visite de la maison des Buissonnets, lieu où vivait Louis Martin et ses filles après le décès de Zélie

<https://www.therese-de-lisieux.catholique.fr/lisieux/les-buissonnets/>

Visite de la cathédrale

Installation à l'Hermitage, hébergement faisant partie des sanctuaires, tout proche du carmel, où est exposée la chasse de Thérèse

Dîner à l'Hermitage



Chasse de Sainte Thérèse, Carmel de Lisieux

J3 MERCREDI 18 septembre 2019

Lisieux : Sainte Thérèse, la basilique, le sanctuaire, le carmel : conférence et temps de célébration, démarche de pèlerinage

<https://www.therese-de-lisieux.catholique.fr/therese/>

Repas midi et soir à l'Hermitage

Deuxième nuit à l'Hermitage



L'intérieur de la basilique Sainte Thérèse

J4 JEUDI 19 septembre 2019

Départ pour BAYEUX

Matin : visite de la cathédrale, Visite de la tapisserie de Bayeux, 70 mètres de long, chef-d'œuvre évoquant la conquête du trône d'Angleterre par Guillaume le conquérant en 1064.

La Tapisserie de Bayeux est inscrite au Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO

http://www.bayeuxmuseum.com/la_tapisserie_de_bayeux.html



Abbaye aux hommes

Déjeuner en restaurant

Après-midi : Départ pour Caen

Visite de l'abbaye aux hommes, abbatale Saint Etienne, fondée par guillaume le conquérant où il repose, et actuel hôtel de ville de Caen.

Installation et nuit en Hôtel à CAEN

Diner en restaurant

J5 VENDREDI 20 septembre 2019

Matin : départ pour le mémorial de CAEN

<https://www.memorial-caen.fr/le-musee>

La spirale de la guerre : Visite guidée du mémorial de CAEN

Déjeuner au restaurant du Mémorial

Après-midi circuit guidé de découverte de quelques sites majeurs du débarquement :

La pointe du Hoc, le cimetière américain de Colleville sur mer, Omaha Beach, le port artificiel d'Arromanches... Cinéma circulaire d'Arromanches



Arromanches et les vestiges du port artificiel

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/le-cimetiere-americain-de-normandie>

<http://www.arromanches360.fr/>

Retour hébergement à CAEN

Diner et deuxième nuit en hôtel à CAEN

J6 SAMEDI 21 septembre 2019

Retour de jour par A13-A6, départ 7h30, panier repas fourni pour le déjeuner, arrêt à GRENOBLE place de Lavalette vers 19h30, arrivée à DOMENE vers 20H00

PRIX

700 € par personne pour un minimum de 40 participants

650 € par personne à partir de 46 participants et plus

Supplément chambre individuelle 100 € (en nombre limité)

Comprenant :

- le transport en autocar grand tourisme équipé de toilettes, vidéo...
- l'hébergement en chambres doubles, en Maisons religieuses à Alençon et Lisieux et en Hôtel pour les deux dernières nuits à Caen
- la pension complète du dîner du 1^{er} soir au déjeuner du dernier jour
- les entrées payantes aux visites prévues au programme ci-dessus
- les guides pour les visites, et l'animation spirituelle
- l'assurance assistance – rapatriement

Ne comprenant pas :

- les autres entrées payantes, les pourboires et quêtes
- les boissons à table
- le supplément pour chambre seule (**+ 100 €**) dont le nombre est limité
- le déjeuner du premier jour, possibilité d'apporter un pique-nique
- assurance annulation

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin, une somme de 50 € sera retenue par la Direction des Pèlerinages pour frais de dossier, le reste sera remboursé.

En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin pour cause médicale justifiée, son inscription lui sera remboursée.

En cas d'impossibilité de partir pour un pèlerin, il peut céder sa place à une autre personne qui accepte les conditions du présent voyage.

En cas d'annulation, avant le départ, de la part de la direction des Pèlerinages (par exemple nombre d'inscrits inférieur au minimum indiqué) l'intégralité du montant versé par le pèlerin lui sera remboursée, sans qu'il puisse prétendre à une indemnité supplémentaire.

INSCRIPTIONS

Réservation obligatoire avant le **10 juin 2019** (sous réserve de disponibilité).

Retourner le bulletin d'inscription joint et un acompte de **650 €**.

Chèques vacances acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de la « Direction des Pèlerinages ».

Ils seront encaissés fin août. Pour toute demande particulière, nous contacter.

Le solde dépendra du nombre de participants et vous sera indiqué fin août pour être réglé avant le 10 septembre 2019.

Pas de complément si 46 participants et plus.

50 € complémentaires si 40 à 45 participants.

A adresser à : Direction des pèlerinages, Maison diocésaine
12, place de Lavalette, CS 90051
38028 Grenoble cedex 1

Ou apporter à une permanence : mardi 08h30-12h15 et jeudi 13h45-16h30